

Entretien professionnel

Répondez à l'obligation légale et faites-en un outil au service de l'entreprise

Programme
de la formation
à distance



Toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, et tous les salariés de l'entreprise sont concernés par l'entretien professionnel. Son objectif est de faire le point sur les compétences du salarié, sur son évolution professionnelle, sur ses besoins en qualification.

Objectif général

Préparer les dirigeants, responsables et cadres RH à la mise en place opérationnelle des entretiens professionnels :

- Appréhender le cadre légal de l'entretien professionnel,
- Organiser la mise en place opérationnelle des entretiens au sein de l'entreprise ainsi que leur suivi,
- Conduire les entretiens.

Public

Toute personne qui pilote et/ou conduit les entretiens professionnels.

Pré-requis

Être acteur de la politique de développement des ressources humaines de la structure.

Contenu

Le cadre légal de l'entretien professionnel

- Historique et réformes
- Les objectifs de l'entretien professionnel
- Les différents dispositifs de la formation professionnelle continue : CPF, bilan de compétences, VAE, CEP...
- Le bilan à 6 ans
- Les ajustements Covid-19

La mise en place des entretiens

- L'identification des acteurs
- Les documents et informations nécessaires à la préparation des entretiens
- La planification des entretiens

La conduite de l'entretien

- Démarrer l'entretien et poser le cadre
- Ecouter : questionnement, reformulation et silence
- L'entretien en temps de crise

Le suivi des entretiens professionnels

- La traçabilité et les réponses apportées aux salariés
- Le plan de développement des compétences et son financement

Méthodes et moyens pédagogiques

- Une formation pratique avec des séances collectives complétées par une séance individuelle.
- Partage d'expériences et échanges entre pairs.
- Des outils et modèles.
- Apports théoriques et remise de documentations.

Coût

280 € TTC par participant.
(Exonération de TVA, art 261-4-4 du CGI).

Les séquences

1. Classe virtuelle	23 février 2021, 9h30-12h30	3 heures
2. Classe virtuelle	25 février 2021, 9h30-12h30	3 heures
3. Séquence individuelle	26 février 2021	1 heure
+ travail en autonomie estimé à 1½ heure		
soit une durée totale de 8½ heures par participant		

Intervenante

Catherine GUILLEMOT Formatrice, Coach, Consultante en ingénierie de formation. Titulaire du DESU « pratiques du coaching » (Université Paris 8), je suis également formée à l'approche systémique coopérative et à la Communication NonViolente®